

Devenir FACILITATEUR de groupes de CODEveloppement professionnels Code CPF 236264

Le codéveloppement est une approche de développement pour des personnes qui croient pouvoir apprendre les unes des autres afin d'améliorer leur pratique professionnelle.

Adrien Payette, concepteur du codéveloppement

OBJECTIF

Acquérir les compétences spécifiques pour à animer des groupes de codéveloppement en développant sa posture et sa maîtrise du processus.

PROGRAMME

Pédagogie : vivre le codéveloppement

Par une boucle dynamique entre action, conceptualisation et action, chaque participant s'implique par une pratique expérientielle basée sur des situations et des groupes réels.

La méthode proposée permet à chaque participant de prendre conscience de ses modes de fonctionnement.

Chacun étant expert de sa propre situation, le fait de réunir un groupe revient à réunir un groupe d'experts et à profiter de l'expertise de chacun.

Apports théoriques (supports remis aux participants) complétés par la lecture du livre d'A. Payette et C. Champagne : "Le groupe de Co-développement professionnel".

Modules – dates - tarifs

Découverte et immersion
14 et 15 mars 2019

Les facteurs clefs de la posture d'animateur
4 avril, 17 mai, 14 juin 2019

Déploiement et vente
5 juillet 2019

Mémoire et certification
13 septembre 2019

Tarifs Cycle de 6 jours
Entreprises : 2.950 € net
Particuliers : 2.550 € net

Tarifs Certification
Entreprises : 550 € net
Particuliers : 400 € net
Prix net de taxe, organisme de formation exonéré de tva – article 261-46 du CGI.

Intervenante et lieu

Ifod Provence a choisi de coopérer avec Synergaïa Solutions pour organiser ce cycle, à partir de nos valeurs et visions communes sur l'intelligence collective. La formation sera animée par Anne-Marie Seimandi (accréditée groupes de codéveloppement professionnels) et membre associée par Société Française de Coaching). Le cycle se déroule à Gémenos (13420), Saint Jean de Garguier .

Supervision - Certification

Un temps de supervision individuel est proposé par téléphone.

La certification est facultative ; elle appuyée par un mémoire, s'obtient après validation des apprentissages théoriques et pratiques dans la formation et à l'extérieur, auprès d'un jury de professionnels de la pratique du codéveloppement.